



## Véhicule de fonction accident du travail

Par **YVESB**, le **29/06/2016** à **20:54**

**BONJOUR** marque de politesse [smile4]

Je suis tombée et suis en accident de travail depuis avril 2015 . J'ai un véhicule de fonction que la société nous avait imposé avec perte de jours de RTT La société veut me reprendre ce véhicule En a t elle le droit ?

Merci d avance

Par **Lag0**, le **30/06/2016** à **06:44**

Bonjour,

Un dossier qui répond à votre question :

<http://www.wk-rh.fr/actualites/detail/25354/le-salarie-en-arret-maladie-peut-conserver-son-vehicule-de-fonction.html>

S'il s'agit bien d'un véhicule de fonction et si rien n'est prévu au contrat, l'employeur ne peut pas le reprendre durant un arrêt de travail sans votre accord.